

Remise des prix de la 1^{ère} édition des Trophées Valobat :

un concours inédit qui récompense
les démarches vertueuses sur les chantiers



Valobat est le seul éco-organisme, dans le cadre des REP PMCB (Produits et Matériaux Construction Bâtiment), ABJ (Articles de Bricolage et de Jardin) et DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement), à assurer une présence sur tous les circuits de collecte, avec un service complet dédié à tous les metteurs sur le marché et les détenteurs de déchets. Des entreprises de fabrication de produits et matériaux de construction se sont engagées pour fonder cet éco-organisme à la feuille de route ambitieuse : faire progresser le recyclage des déchets du bâtiment. Valobat offre aux entreprises de travaux une solution multi-matériaux de reprise des déchets collectés séparément dans les points de collecte de proximité, et développe les filières de recyclage. L'éco-organisme prévoit également d'ores et déjà une offre dans le cadre de la REP Emballages Professionnels. www.valobat.fr

Visuels disponibles sur simple demande au Service de Presse :

CABINET VERLEY - CAROLINE RANSON et LINA SOUSSI

01 47 60 22 62 - caroline@cabinet-verley.com - lina@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com

À l'heure du déploiement de la Réglementation Élargie du Producteur (REP), toutes les bonnes pratiques autour de la gestion des déchets doivent être partagées au plus grand nombre pour accélérer la transition environnementale : solutions de tri, recyclage des déchets, valorisation, réemploi des matériaux... Afin de **mettre en lumière et de récompenser les démarches exemplaires, vertueuses et novatrices sur les chantiers**, l'éco-organisme Valobat a lancé la 1^{ère} édition de ses Trophées fin 2024. À l'occasion de son événement « Réemployer, Transformer, Bâtir Demain », organisé à la Maison de la Chimie ce jeudi 22 mai, il dévoile les **projets primés, 4 lauréats et 2 coups de cœur** :



*Valorisons
les chantiers
exemplaires*

- **Prix « Chantier exemplaire en tri »**
Lauréat - Rénovation énergétique des logements collectifs « Petit Pont » à Vaulx-en-Velin (69)
Coup de cœur - Démolition de plusieurs bâtiments du CHU de Rennes (35)
- **Prix « Chantier exemplaire en valorisation »**
Lauréat - Construction d'une résidence étudiante « Porte des Alpes » à Bron (69)
- **Prix « Chantier exemplaire en réemploi »**
Lauréat - Réhabilitation du tiers-lieu « La Caserne » à Poitiers (86)
Coup de cœur - Réhabilitation de l'immeuble de bureaux Charenton Liberté à Charenton-le-Pont (94)
- **Grand Prix**
Lauréat - Réhabilitation du programme « Pinard » à Paris (75)

Ce concours inédit se veut une vitrine de l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment en France. **Tous les artisans, maîtres d'œuvre et d'ouvrage, négoce en matériaux de construction, gestionnaires de déchets, plateformes de réemploi, entreprises de travaux...** pouvaient candidater gratuitement. **Près de 40 dossiers ont été déposés.** Chacun d'entre eux a été évalué selon plusieurs critères tels que l'impact environnemental du projet, l'implication des acteurs, la démarche globale et l'exemplarité du chantier, et l'innovation et la prise de risque dans les choix de solutions mises en place. Ils ont été notés par un **jury de 8 experts indépendants** :

- Marie-Claude Bassette-Renault, Directrice Construction SMABTP
- Alexandre Doyere, Vice-Président du SEDDRé
- Jean-Baptiste Duran, Gérant de Réempro
- Florence Godefroy, Coordinatrice du Pôle Bâtiment, Chimie, Textiles à l'ADEME
- Justine Guérin, Représentant Antoine Guillou, Adjoint à la mairie de Paris
- Maité Ketterer, Directrice économie circulaire de Saint-Gobain
- Jean-Michel Martin, Président des Métiers du Bois à la CAPEB
- Pierre Pichère, Président de l'Association des Journalistes de la Construction et des Activités de la Maison (AJCAM)

« Pour une 1^{ère} édition, les Trophées Valobat ont d'ores et déjà marqué les esprits ! Ce concours a su mobiliser une belle diversité d'acteurs du secteur de la construction. Les nombreuses candidatures témoignent des engagements concrets en faveur du réemploi des matériaux, et d'une gestion plus vertueuse des déchets de chantier. Nous allons désormais au-delà de la prise de conscience, on agit ! Nous pouvons également souligner la diversité des entreprises participantes, tant en taille qu'en implantation géographique. Une richesse qui reflète bien la variété des pratiques et des contextes dans lesquels se déploient aujourd'hui les chantiers responsables. J'ai eu la chance de pouvoir visualiser tous les films des candidats, où l'on voit ces acteurs du bâtiment totalement investis dans leurs chantiers circulaires. Je travaille dans le secteur de la construction depuis plus de 20 ans et depuis 4 ans dans un éco-organisme, et j'ai réussi à être bluffé ! »



Hervé de Maistre, Président de Valobat

LAURÉAT - PRIX CHANTIER EXEMPLAIRE EN TRI

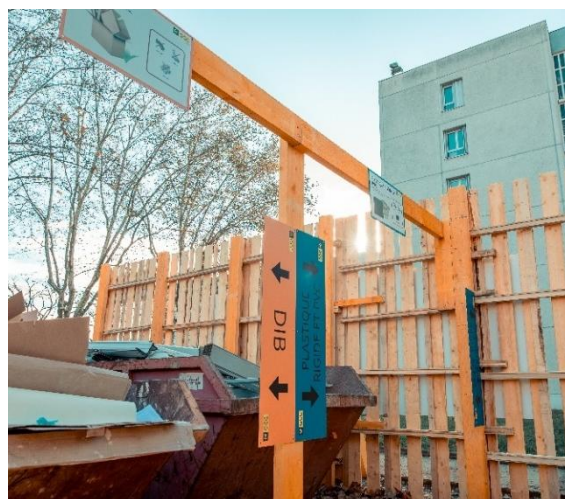
Lien pour visualiser la vidéo du projet : <https://youtu.be/MBghpBe2hzQ?si=bhaad-leDtpmu0cu>

Rénovation énergétique des logements collectifs « Petit Pont » 28-36 avenue du 8 mai 1945, 69120 Vaulx-en-Velin

Maître d'ouvrage	ALLIADE HABITAT
Entreprise de travaux	GCC AURECA
Durée du chantier	AOÛT 2023 - MARS 2025

Sur un ensemble de 194 logements sociaux, répartis en 8 bâtiments, une vaste opération de réhabilitation énergétique vient de s'achever à Vaulx-en-Velin. Ce chantier, commandé par le maître d'ouvrage ALLIADE HABITAT, a intégré, dès la phase de conception, une stratégie durable articulée autour du tri des déchets, du réemploi des matériaux et de la sensibilisation des acteurs du site.

Une **recyclerie a été installée sur le chantier** par l'entreprise de travaux GCC AURECA. Elle accueillait **différents types de contenants, allant de la caisse palette aux bennes jusqu'à 20 m³**, afin de garantir le **traitement gratuit de 8 flux de déchets** en conformité avec la REP-PMCB : Déchets Industriels Banals (DIB)/Déchets Ultimes (DU), Bois, Plastiques rigides, Gravats, Palettes, Plâtre, Laine de roche et Menuiseries vitrées.



L'agencement des bennes, et la **signalétique pédagogique, intuitive et lisible par tous** sont des éléments différenciants. Au total, 113 tonnes de déchets ont été produites. Un responsable environnement au sein de GCC AURECA supervisait le tri, assurait la traçabilité des déchets et garantissait le taux de valorisation. Cette organisation rigoureuse **a permis d'atteindre un taux de valorisation de 80 %**. Un protocole de réemploi a également été mis en place, incluant un **inventaire des matériaux recherchés et un sourcing en circuit court**. Cette rénovation est un véritable modèle de revalorisation dans le secteur de la réhabilitation.



Crédit photos : GCC AURECA - ALLIADE HABITAT

Le mot du jury :

Une solution innovante de recyclerie, avec une communication pédagogique dédiée à la fois aux entreprises intervenantes mais aussi aux locataires. La sensibilisation va au-delà du périmètre du chantier. La réflexion sur la modularité du dispositif ouvre la voie à sa reproduction sur d'autres opérations.

MENTION - PRIX CHANTIER EXEMPLAIRE EN TRI

Lien pour visualiser la vidéo du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=tl4IJ-G1xo>

Démolition de plusieurs bâtiments du CHU de Rennes 2 rue Henri Le Guilloux, 35033 Rennes

Maître d'ouvrage	CHU DE RENNES - PONTCHAILLOU
Maître d'ouvrage associé	A2MO
Maître d'œuvre	ATELIER DES LOGES
Entreprise de travaux	BOUYGUES BÂTIMENT GRAND OUEST SAS
Opérateur déconstruction	TRI'N'COLLECT
Durée du chantier	DÉCEMBRE 2024 - FIN FÉVRIER 2028

Ce chantier a été engagé dans le cadre de la construction d'un bâtiment Femme-Mère-Enfant (FME) et de l'aménagement du parvis Pontchaillou au CHU de Rennes. Une démarche de réemploi et de recyclage des PEMD (Produits, Équipements, Matériaux, Déchets) a été mise en place pour la démolition des bâtiments Hôtel de Garde, Internat, Pavillon Le Ballé et Le Chartier, ainsi que pour la construction du pôle FME, soit une superficie de 40 000 m².

Une **plateforme logistique pour le stockage et la régulation des livraisons** a été installée sur le chantier. Des contenants mobiles et à faible encombrement sont mis à disposition par Tri'n'Collect. Exemples : des chariots métalliques à roulettes, des big-bags de 1m³ ou des saches de 240 L. **Leur petite capacité permet de multiplier les flux de déchets triés, de mutualiser les collectes des différentes matières et d'optimiser leur mise en filière.** Un équipier de Tri'n'Collect, présent régulièrement, rappelle les consignes, ajuste les types de contenants si nécessaire et sensibilise les compagnons.

Bouygues Bâtiment Grand Ouest SAS a pour ambition de **valoriser les déchets à hauteur de 75 % minimum, dont 80 % pour les bois PSC/PEFC**. 1,36 tonne de déchets devrait être produite et 4,23 tonnes devraient être évitées grâce au réemploi. La mise en place d'un contrôle des bennes par intelligence artificielle est également en cours d'étude.



Crédit photos : CONSTRUCTION21

Le mot du jury :

Le tri par matière est très poussé pour ce chantier avec 8 à 10 flux traités. De nombreux PEMD (Produits, Équipements, Matériaux, Déchets) sont également orientés vers le réemploi comme les dalles de plafond, les portes, les fauteuils roulants... La valorisation s'effectue par des équipes en insertion et au sein de filières locales.

LAURÉAT - PRIX CHANTIER EXEMPLAIRE EN VALORISATION

Lien pour visualiser la vidéo du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=aBxyqVvWKAY>

Construction d'une résidence étudiante « Porte des Alpes » 7 avenue de l'Europe, 69500 Bron

Maître d'ouvrage	LINKCITY
Maître d'œuvre	BOUYGUES BÂTIMENT SUD-EST (BBSE)
Prestataire déchets	SERFIM RECYCLAGE
Valoriste	TREMLIN BÂTIMENT
Durée du chantier	DÉCEMBRE 2023 - JUIN 2025

De nouvelles résidences universitaires sont actuellement en construction à Bron. Elles accueilleront les étudiants dans 9 bâtiments d'une superficie de près de 15 000 m². Dès la phase de conception, une stratégie de gestion durable du chantier a été intégrée, avec un **objectif de valorisation matière supérieur à 70 % par rapport à la masse totale**. Le programme affiche également un **taux de recyclage et de valorisation de 97 %**. Ces résidences universitaires visent la certification NF Habitat HQE.

Un protocole de réemploi est mis en œuvre sur plusieurs lots comme pour les travaux de peinture, où les bassines et les outils des artisans sont réutilisés. **Trois familles de déchets sont également ciblées pour être réemployées via des structures locales** : les sanitaires, les lave-mains et les équipements électriques.

Un **valoriste en insertion professionnelle vérifie ou fait du sur-tri** avant de vider les bennes à l'aide d'un retourneur électrique. Ces bennes sont installées par le prestataire de déchets SERFIM RECYCLAGE. 60 bacs roulants, de 660 litres chacun, sont mis à disposition. Ils sont **répartis parmi les 11 flux** (Gravats, Bois, Cartons, Plâtre, Plastiques...). Leur tri à la source est maximisé grâce aux filières de valorisation de SERFIM RECYCLAGE.



Crédit photos : BOUYGUES BÂTIMENT SUD-EST (BBSE)

Le mot du jury :

Le tri des déchets est fortement optimisé. Il concerne 11 flux et plus de 90 % des flux triés en masse ! Les techniques sont également innovantes. Des bacs roulants avec retournement par chariot télescopique permet de charger aisément les bennes. Une presse à balles pour les films plastiques et les cartons d'emballage simplifie leur prise en charge et réduit considérablement le nombre de rotations des camions.

LAURÉAT - PRIX CHANTIER EXEMPLAIRE EN RÉEMPLOI

Lien pour visualiser la vidéo du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=b7JEREXVaLI>

Réhabilitation du tiers-lieu « La Caserne » 24 boulevard Pont Archard, 86000 Poitiers

Maître d'ouvrage	VILLE DE POITIERS
Architectes	AGENCE DUCLOS-RIBOULOT, KESTER ARCHITECTES
Durée du chantier	JUILLET 2024 - DÉCEMBRE 2025

Le projet de réhabilitation de la Caserne de Pompiers à Poitiers transforme l'édifice en un tiers-lieu accueillant des bureaux, des ateliers dédiés à l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'un bar, un restaurant et une auberge de jeunesse. D'une superficie totale de 4 767 m², il vise un **objectif de 400 tonnes de matériaux réemployés** et un **taux de valorisation des déchets de 70 % minimum** (dont 50 % hors valorisation gravats). Il permettra ainsi **d'économiser 260 tonnes d'émissions de CO₂**. Le programme a bénéficié du label Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine (BDNA) Argent en phase conception.



Crédit photos : AGENCE DUCLOS-RIBOULOT KESTER ARCHITECTES

Le tri des déchets de chantier s'effectue sur place via différentes bennes. Elles traitent 4 flux : les métaux, les bois, le béton et le verre. Une **plateforme de réemploi temporaire a été installée dans le gymnase** et des protocoles spécifiques ont été mis en place. Les marchés de travaux ont été constitués afin d'intégrer **plusieurs types de réemploi « in situ »** (radiateurs en fonte, sanitaires...), **« ex situ »** et **« provenance extérieure »**. Plusieurs démarches innovantes sont à souligner :

- **1 000 traverses en béton monobloc**, provenant de la SNCF, ont été mises en œuvre en revêtement de sol circulaire et perméable. Elles sont installées sur plus de 800 m², au niveau du parvis et de la cour intérieure. Elles ont permis d'éviter 290 tonnes de déchets.
- **Des chutes de découpe laser en acier perforé**, issues du monde industriel, seront utilisées en support de végétation en façade, soit 4,25 tonnes de déchets empêchées.
- **Un travail de dessin architectural selon les PEM disponibles, qui a engendré de nombreux allers-retours en conception.**

Ce chantier « démonstrateur » fait l'objet de plusieurs visites d'acteurs du réemploi mais également de chargés d'opérations de la ville de Poitiers et de Grand Poitiers dans le cadre de partage d'expérience.

Le mot du jury :

La ville de Poitiers porte le projet de réemploi depuis le lancement des travaux. Cette démarche de réemploi est poussée. Elle doit être un exemple pour le département, la région et même la France !

MENTION - PRIX CHANTIER EXEMPLAIRE EN RÉEMPLOI

Lien pour visualiser la vidéo du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=70ykkXOI43k>

Réhabilitation de l'immeuble de bureaux Charenton Liberté 12 avenue Winston Churchill, 94220 Charenton-le-Pont

Maître d'ouvrage HINES
Entreprise de déconstruction PREMYS, filiale du Groupe Colas

Ce projet de 20 000 m² comprend le curage, le désamiantage et la déconstruction d'un bâtiment de bureaux avant sa réhabilitation. La démarche de « chantier propre » a été initiée par le maître d'ouvrage HINES. Il a collaboré étroitement avec l'entreprise de déconstruction PREMYS afin d'atteindre les objectifs visés : **95 % de valorisation en masse et 25 % de réemploi sur les 2 500 tonnes de déchets produites**. Finalement, **650 tonnes de matériaux ont pu être réemployées** (faux planchers, chemins de câbles, boiseries, pierres...), 50 tonnes de plus que l'objectif de départ, et **110 tonnes de verre et plusieurs tonnes de laine de verre ont été recyclées en boucle fermée**. Un diagnostic ressources/sourcing repreneur précis a été réalisé par PREMYS pour maximiser le réemploi.



Pour le tri des déchets, des bennes ont été stockées en sous-sol du bâtiment afin de limiter l'impact sur la voie publique. 7 flux étaient pris en charge : Gravats, Métaux, Bois, Plâtre, Verre, Déchets Industriels Banals (DIB) et Déchets Ultimes (DU). L'entreprise de déconstruction a rédigé un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets de chantier (SOGED) et suivi en temps réel les taux de valorisation pour atteindre les 95 % en masse.



Crédit photos : PREMYS

Le mot du jury :

Malgré le planning serré et la contrainte de place sur le chantier, la démarche de circularité est une réussite. La gestion du tri et du réemploi a été totalement optimisée sous l'impulsion volontaire du maître d'ouvrage, et l'implication forte et proactive de l'entreprise de déconstruction.

Lien pour visualiser la vidéo du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=JXhnlq7P7EY>

Réhabilitation du programme « Pinard » 82 boulevard Denfert Rochereau, 75014 Paris

Maître d'ouvrage	PARIS & MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT (P&MA)
Architectes	CHARTIER DALIX
Entreprise Générale	GROUPE LÉON GROSSE
Groupement	LASA, TECO, ATELIER ROBERTA, BMF, EVP INGÉNIERIE, B52
Prestataire déchets	SERFIM RECYCLAGE

D'une surface totale de 6 122 m², le bâtiment parisien Pinard, situé sur l'ancien site de l'hôpital Saint Vincent de Paul, est en cours de réhabilitation pour accueillir des locaux d'activités et des équipements publics mutualisés (crèche, école, gymnase...). Ce chantier se distingue par une ambition environnementale forte se traduisant par des actions concrètes :

- **Une ambition de 17,7 % de matériaux réemployés en masse, soit environ 380 tonnes de matériaux.** Exemples : 180 000 briques vont être réutilisées in situ et ex situ pour les façades et sols, d'anciennes tuiles vont être transformées en cheminements piétons, deux charpentes anciennes vont donner vie à 500 m² d'habillage lattis bois, ou encore plusieurs fenêtres en chêne vont être redécoupées pour créer des parquets uniques. Des radiateurs, des lavabos ou des miroirs, issus de l'ancienne maternité, vont également être nettoyés pour être remis en place sur le futur projet.
- **Une réduction significative de 8,1% des émissions carbone** grâce à ce réemploi des matériaux mais également par les matériaux bas carbone choisis pour le futur programme.
- 7 flux de déchets sont triés : Papier/Carton, Métal, Plastiques, Verre, Bois, DIB et Fraction minérale. Ils sont stockés dans des bennes mises à disposition par le prestataire de déchets SERFIM RECYCLAGE.



Crédit photos : VALOBAT



Crédit photos : GUILLAUME HENRY LECOMTE

Le mot du jury :

Cette réhabilitation est un vrai chantier démonstrateur en matière de réemploi in situ et ex situ. Elle va plus loin que les « matériaux réutilisés pour les mêmes usages » en proposant d'autres alternatives innovantes. Elle offre un retour d'expérience solide aux différents acteurs du bâtiment avec pour fil rouge la massification du réemploi dans l'avenir.